



COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

Une première journée sans sac de plastique dans L'Amiante

Thetford Mines, le mercredi 28 mai 2008 – Dans le cadre de la « *Semaine canadienne de l'environnement* », la MRC de L'Amiante invite toute la population de la région à utiliser ses sacs réutilisables chez les marchands participants le samedi 7 juin prochain, dans le cadre de la première journée sans sac de plastique dans L'Amiante. Cette activité populaire de sensibilisation à la protection de l'environnement se déroulera sous le thème :

L'Environnement, je ne m'en « sac » pas

Tous les sacs réutilisables, en tissus ou en plastique, avec ou sans le nom d'un commerce ou fabricant, sont admissibles. Par contre, le sac à usage unique offert généralement dans les magasins n'est pas admissible, même s'il est réutilisé ce jour-là. « J'invite toute la population de L'Amiante à passer en mode réemploi en choisissant le sac réutilisable, c'est un geste écologique et profitable pour notre environnement et notre économie », mentionne la préfet de la MRC de L'Amiante, madame Hélène Faucher.

En effet, chaque année, plus de 500 milliards de sacs de plastiques sont utilisés mondialement. Pour un usage moyen de 20 minutes, ces sacs peuvent prendre jusqu'à 600 ans à se décomposer, sans oublier que la production d'une telle quantité de sacs nécessite jusqu'à 60 millions de barils de pétrole, une ressource qui ne peut se renouveler...

Pour encourager les consommateurs à privilégier l'utilisation de sacs réutilisables, de nombreux prix seront tirés parmi tous ceux et celles qui auront

apporté leurs sacs réutilisables ou qui en auront acheté un lors de leurs emplettes dans l'un des magasins participants du territoire de L'Amiante. Lors de leur achat, un coupon de participation leur sera remis pour être rempli et déposé dans une boîte qui sera sur les lieux à cet effet, à savoir :

- ⇒ Deux (2) **premiers prix** de 250 \$ tirés parmi l'ensemble des coupons complétés et déposés chez les magasins participants;
- ⇒ Deux (2) **deuxièmes prix**, soit deux (2) composteurs domestiques du modèle ÉCO RECYC 400 d'une valeur de 100 \$, tirés parmi l'ensemble des coupons complétés et déposés chez les magasins participants;
- ⇒ Cinq (5) **troisièmes prix**, soit cinq (5) composteurs domestiques du modèle ÉCO 1 d'une valeur de 50 \$, tirés parmi l'ensemble des coupons complétés et déposés chez les magasins participants;
- ⇒ Dix-huit (18) **quatrièmes prix**, soit, dans chacun des magasins participants, un chèque-cadeau d'une valeur variant de 25 \$ à 100 \$ selon le magasin. Ce chèque-cadeau est échangeable uniquement dans le magasin par lequel il est offert.

Cette journée est rendue possible grâce à la participation financière de Promutuel Appalaches – St-François et de Services sanitaires Denis Fortier, commanditaires majeurs de l'événement, ainsi que de tous les commerçants dont la liste est jointe au présent communiqué. Le Conseil des maires de la MRC de L'Amiante tient à les en remercier et à les féliciter chaleureusement pour contribuer à protéger la qualité de notre environnement.

Il s'agit d'une opportunité exceptionnelle pour quiconque veut poser un geste écologique simple mais concret. Le samedi 7 juin 2008, ***L'Environnement, je ne m'en « sac » pas*** et j'utilise mes sacs réutilisables.

-30-

Source : Alain Gravel
Directeur général;de la MRC de L'Amiante
418-423-2757, poste 23